



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2023/2406

Attribution d'une subvention de 6 000 euros à l'association Les Rebelyons pour l'organisation du tournoi de rugby "Ovalyon 2023" du 7 au 9 avril 2023 à la Plaine des Jeux de Gerland à Lyon 7e

Direction des Sports

Rapporteur : Mme NUBLAT-FAURE Julie

SEANCE DU 9 MARS 2023

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 14 MARS 2023

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 2 MARS 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 14 MARS 2023

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, Mme GAILLIOUT, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), M. SOUVESTRE (pouvoir à M. CHEVALIER), M. GENOUVRIER (pouvoir à Mme BRAIBANT THORAVAL), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à Mme BORBON), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT)

ABSENTS NON EXCUSES :

2023/2406 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 6 000 EUROS A
L'ASSOCIATION LES REBELYONS POUR
L'ORGANISATION DU TOURNOI DE RUGBY "OVALYON
2023" DU 7 AU 9 AVRIL 2023 A LA PLAINE DES JEUX DE
GERLAND A LYON 7E (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 21 février 2023 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Créée en 2007, l'association Les Rebelyons dont le siège social est situé au Centre LGBTQIA+ (19 rue des Capucins à Lyon 1^{er}), a pour objet la pratique du rugby à XV et à VII dans le respect des règles fédérales et tout en favorisant l'intégration des personnes LGBTQIA+ dans ce sport.

L'association Les Rebelyons organisera les 7, 8 et 9 avril 2023 le tournoi de rugby l'Ovalyon à la Plaine des Jeux de Gerland à Lyon 7^e. Depuis sa création il y a 15 ans, l'Ovalyon réunit une fois par an l'ensemble des clubs de rugby inclusifs implantés en France comme en Europe. Des équipes loisir avec lesquels les effectifs des Rebelyons ont l'habitude de jouer tout au long de la saison sont également conviées. 300 participant.es sont attendu.es pour cette édition qui est celle du retour à la normale après 2 années d'annulation pour cause de crise sanitaire et en considérant l'année 2022 comme celle de la reprise. Concernant l'organisation de ces journées de compétition, les matchs de poules ont lieu le samedi de 9h à 17h et les phases finales le dimanche midi. La compétition est clôturée par la cérémonie de remise des prix.

En parallèle des compétitions, des associations partenaires de prévention sont mobilisées au sein d'un village associatif implanté à la Plaine des Jeux de Gerland, telles que le Centre LGBTQIA+, SOS Homophobie, Le Refuge, CARGO, ou encore Cadet. Des temps de convivialité sont également programmés, parmi lesquels une visite de la ville.

L'association a sollicité une aide financière de 6 000 euros pour l'organisation de ce tournoi.

Le budget prévisionnel de cette manifestation est de 16 475 euros.

Je vous propose d'allouer une subvention de 6 000 euros à l'association Les Rebelyons pour l'organisation du tournoi Ov'à Lyon qui promeut l'inclusion des personnes LGBTQIA+ et lutte contre toutes les formes de discrimination dans le sport.

Pour mémoire, l'association Les Rebelyons a perçu en 2023 une subvention de fonctionnement de 1 000 euros pour la saison sportive 2022/2023 par délibération n° 2023/2291 du 19 janvier 2023.

Vu l'avis du Conseil des 1^{er} et 7^e arrondissements ;

Oui l'avis de la commission Petite enfance - Education - Sports - Jeunesse - Vie associative ;

DELIBERE

- 1- Une subvention de 6 000 euros est allouée à l'association Les Rebelyons pour l'organisation du tournoi de rugby Ovalyon les 7, 8 et 9 avril 2023.
- 2- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2023, ligne de crédit 42013, nature 65748, fonction 326, programme SPANIMAT, opération SPMANI, opération mère SPMA6574.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET